

Octobre  
2019

N°95

# L!G' EN BREF

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par  
l'éducation populaire

La feuille d'information de la  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE**

## Le coin du souvenir



### L'USEP fêtait ses vingt-cinq ans !

C'était en 1964, l'événement avait eu lieu à Vichy, où des classes de notre département étaient allées.

Alors que cette année ce sont les 80 ans de l'USEP qui sont célébrés, voici l'occasion de nous rappeler les fameuses « fêtes fédérales » et leurs mouvements gymniques préparés tout au long de l'année par des milliers d'élèves en Lot-et-Garonne...

## EDITO

### Sorties scolaires : la Ligue rappelle les textes en vigueur

Le débat sur l'accompagnement des sorties scolaires par des parents d'élèves vient d'être relancé. La Ligue de l'enseignement, dont la fondation a inspiré les premières lois sur la laïcité à l'école, souhaite rappeler à cette occasion les responsabilités des uns et des autres.

La sortie scolaire est une activité pédagogique et, en tant que telle, est placée exclusivement sous la responsabilité des enseignants qui en maîtrisent totalement les objectifs et les contenus. Les enseignants ont la possibilité de se faire accompagner par des parents volontaires dont la présence, en tant qu'adultes, permet simplement d'assurer un bon encadrement de la sortie. Les parents accompagnateurs ne participent pas à l'enseignement qui est délivré à cette occasion.

Manifestement, dans le débat actuel, ce qui fait problème n'est pas de poser de façon générale la question du respect de la laïcité, mais de la poser pour les seules « mamans voilées ». La religion musulmane est donc une nouvelle fois interpellée. [...] Les parents sont-ils concernés par l'obligation de neutralité des fonctionnaires parce que « collaborateurs » du service public d'éducation ? Le Conseil d'État, dans une étude demandée par le défenseur des droits et publiée en décembre 2013, répond clairement non : la notion de « collaborateur » n'a pas d'existence légale : « entre l'agent et l'usager, la loi et la jurisprudence n'ont pas identifié de troisième catégorie de « collaborateur » ou de « participant » qui serait soumise en tant que telle à l'exigence de neutralité religieuse ». Cette appellation est purement « fonctionnelle », en l'espèce pour des raisons d'assurance.

Est-il néanmoins possible, dans certaines conditions, de demander à des parents d'élèves de s'abstenir de montrer leur appartenance religieuse lors d'une sortie scolaire ? La réponse est oui, et là encore le Conseil d'État dit le droit dans la même étude : « Les exigences liées au bon fonctionnement du service public d'éducation peuvent conduire l'autorité compétente s'agissant des parents d'élèves qui participent à des déplacements ou à des activités scolaires, à recommander de s'abstenir de manifester leur appartenance ou leurs croyances religieuses ». [...]

En d'autres termes, les parents d'élèves ne peuvent être soumis au principe de neutralité que lorsqu'ils exercent la mission de service public de l'éducation nationale. Ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils accompagnent des sorties scolaires. Lors de celles-ci, seules de considérations précises relatives au respect de l'ordre public et au bon déroulement de la sortie scolaire peuvent conduire à une éventuelle restriction de la liberté de manifester une appartenance religieuse.

La Ligue de l'enseignement observe que les textes sont parfaitement clairs et qu'il appartient à tous de les respecter. Notre mouvement continuera, quoi qu'il arrive et comme elle le fait depuis 153 ans, à mener un combat en faveur du principe républicain de laïcité et de l'instruction publique laïque, gratuite et obligatoire.

[Lire l'intégralité du texte](#)

**Le Délégué Général,  
Bruno TARREAU**

#### Dans ce numéro:

Le coin du souvenir	1
Edito	1
Journée de rentrée Ligue	2
SNU en Lot-et-Garonne	2
Le secteur Vacances crée sa Coopérative	2
Mise en place du Conseil d'initiative citoyenne	3
Le Rapport Activité de l'agence du service civique	3
Baisse des dons d'entreprise sou de particuliers	3
Expo photo Félix Arnaudin	4
Octobre rose à Trémons	4
U.pop Marmande: la reprise	4
Néo Aquitains S'engagent	4

## La journée de rentrée de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne



### La journée de rentrée de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne.

Le Conseil d'administration de notre Fédération, a validé la mise en œuvre d'une « journée de rentrée » de notre Mouvement dans le dé-

partement. La date retenue est celle du samedi 5 octobre 2019, de 9h15 à 13h, au siège de la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne à Agen.

Après une enquête réalisée auprès des membres du Conseil d'administration, le thème retenu se situe dans la poursuite de la réflexion autour de la question du congrès de Marseille « La Ligue, un acteur politique ? ».

Dans ce cadre un travail sera mené, sur trois axes essentiellement permettant une analyse croisée, contradictoire... : Mouvement d'idées, acteur de l'économie sociale et solidaire, association complémentaire de l'École Publique.

Les retours des ateliers, en fin de matinée, favoriseront une approche plus globale.

Le programme de la journée : accueil : 8h45 à

9h15, ouverture jusqu'à 9h45, ateliers jusqu'à 11h, synthèse jusqu'à 13h.

Un repas clôturera les travaux...

Les participants invités : Membres du Conseil d'administration de la Ligue 47, membres des Comités, Directeurs USEP 47 et UFOLEP 47, permanents de la Fédération, responsables associatifs affiliés.

## Mise en place du SNU en Lot-et-Garonne

Si la préfiguration du Service national universel (SNU) se poursuit au sein des 13 départements volontaires (12 en métropole et un en Outre-mer), l'extension dans tous les départements devrait devenir officielle dans les jours à venir. Ce sera notamment le cas en Lot-et-Garonne, pour un contingent de 200 à 250 jeunes (20.000 à 40.000 au ni-

veau national). En 2018, la « phase 1 », composée d'un séjour de cohésion de 12 jours, a eu lieu du 18 au 26 juin dernier. 2000 jeunes de 15 à 16 ans ont été accueillis dans 14 centres (installés dans des centres de vacances, des internats, etc.) dans les 13 départements, encadrés par 450 professionnels de l'éducation nationale, de l'armée et

de l'éducation populaire. Concernant l'implication de notre Mouvement, un sondage avec les fédérations présentes sur les 13 départements préfigurateurs a mis en lumière les différentes situations vécues et les enseignements à en tirer.

A l'éclairage de ces éléments, la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne a récemment écrit à la Préfète afin de

lui faire savoir sa volonté de participer à la mise en place du dispositif, tant pour participer au COPIL que pour héberger la session du printemps 2020.



## Le secteur vacances a créé sa « coopérative »



La Ligue de l'enseignement fait partie des grands acteurs qui ont rendu possible le droit aux congés payés, d'abord incarnés dans notre réseau par les «

colos » puis par les séjours pour adultes et familles.

Ce secteur d'activité est un élément constitutif du projet politique de la Ligue, qui a pris au fur et à mesure des années, une importance particulière dans les domaines éducatifs mais aussi économiques.

Or, depuis un peu plus d'une décennie, l'économie de ce secteur est

mise à mal, notamment par une baisse de fréquentation des colos qui accueillent aujourd'hui moins d'un million d'enfants par an alors que plus d'un million et demi en bénéficiaient chaque année à la fin des années 90.

Cette baisse a des causes multiples et la Ligue n'a pas échappé à cette crise.

C'est dans ce cadre qu'a

été décidée la création du dispositif « la Coopérative », qui succèdera à la « centrale de réservation » en lui donnant résolument un tour plus solidariste au service à la fois du confédéral et des Fédérations.

Notre Fédération y a pris une part active qu'elle continuera de mener dans les prochains mois.

## Mise en place du Conseil d'initiative citoyenne



Le Conseil départemental de Lot et Garonne a développé et concrétisé très récemment son projet « Bâtir un département d'initiative citoyenne », s'appuyant sur trois axes innovants :

le conseil consultatif, le budget participatif et le droit d'initiative citoyenne.

Le Conseil consultatif est aujourd'hui composé de 50 membres, et est opérationnel depuis le 21 septembre.

La prochaine étape est le lancement du budget participatif citoyen, qui permettra aux Lot-et-Garonnais de proposer des projets les concernant directement, qui de-

laient pouvoir se concrétiser rapidement.

Une enveloppe d'un million d'euros est prévue sur le budget 2020 du Département, dont 10% réservés à des projets déposés par des jeunes de 11 à 20 ans...

Les associations seront valorisées dans le montage, puisque le portage des projets leur sera exclusivement réservé.

Le règlement précis de l'opération est toujours

en cours d'écriture avec les membres du Conseil consultatif citoyen, mais trois réunions d'information seront organisées (19h), le 10 octobre à Tonneins, le 14 octobre au Passage d'Agen et le 15 octobre à Pujols.

## Le rapport d'activité 2018 de l'Agence du Service civique

Depuis sa création, il y a 9 ans, le service civique a permis à plus de 370.000 jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général (20.000 jeunes à la Ligue de l'enseignement).

Ce bilan, très positif pour l'Agence du Service civique, mais surtout pour notre jeunesse, qui construit et incarne au quotidien la société de l'engagement, se reflète dans

le rapport d'activité de l'Agence du Service civique pour l'année 2018. En effet, celle-ci a été marquée par une hausse de 14% de volontaires engagés, représentant ainsi plus de 140.200 jeunes ayant effectué une mission d'intérêt général, de 6 à 12 mois. C'est 3 fois plus qu'en 2015.

Le rapport d'activité présente les 3 axes priori-

taires d'actions pour 2019 : l'accessibilité pour rendre davantage accessible le service civique aux plus éloignés de l'engagement ; la reconnaissance et la valorisation de l'engagement pour formaliser des passerelles entre l'engagement volontaire et l'insertion professionnelle : le déploiement d'une offre de missions de qualité en s'appuyant sur la forma-

tion des organismes et l'intermédiation.

Pour lire le rapport complet, [cliquer ici](#)



## Baisse des dons d'entreprises ou de particuliers



Le Mouvement associatif vient de prendre position sur le fait que le gouvernement annonce une baisse du taux de réduction d'impôt du mécénat des entreprises de 60% à 40% à partir d'un seuil de

2 millions d'euros de dons. Cette mesure met à mal l'existence et la pérennité de projets d'intérêt général menés par des associations et fondations.

Après une décennie de croissance, 2018 a vu une baisse historique de 4.2 % des dons des particuliers en 2018, précisée par une déstabilisation fiscale (transformation de l'ISF

en IFI, hausse de la CSG et climat d'incertitude lié au passage au prélèvement à la source).

Ces dispositions prévoient toutefois d'épargner de la réforme certaines organisations qui aident les personnes en difficulté.

La reconnaissance du travail formidable de ces organisations auprès des publics les plus fragiles est certes essentielle,

mais financer les jeunes chercheurs en santé publique, accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi, aider les jeunes déscolarisés, sans compter les projets culturels ou environnementaux, n'ont pas moins d'importance pour l'avenir de notre société !

## Exposition photo Felix Arnaudin



Les ATP accueillent à « l'Ostau Marmandès » jusqu'au 30 novembre une grande exposition de l'œuvre photographique du « guetteur mélancolique » Félix Arnaudin: *Architecture traditionnelle et vie quotidienne*.

La municipalité de Marmande, également partenaire de celle-ci avec le musée d'Aquitaine de Bordeaux, l'offriront en même temps dans deux autres lieux culturels de ville ; au musée Marzelles « Paysages et portraits » et à la médiathèque « Mises en scènes, travaux des champs et travaux domestiques »

## Octobre rose à Trémons

L'association culture et loisirs des Trois Monts organise le samedi 12 octobre à Trémons à partir de 16h30 (RDV 16h) une randonnée de 8kms sur circuit non balisés, dans le cadre de l'opération « octobre rose », au profit de la Ligue contre le cancer du sein et de l'association les clowns stéthoscopes (participation de 5 €). Tourin et boissons offerts à l'arrivée, alors soyons nombreux à participer !



## U.POP de Marmande, c'est la reprise...



La saison 2019/2020 de l'U.POP démarrera le mercredi 9 octobre, à la cité de la formation de Marmande, avec une conférence sur l'Inde, de Mathew Thambala, licencié en histoire indienne vivant à Pondichéry où il exerce le métier de guide et professeur de tourisme à l'Université.

Découverte d'un immense pays allant des pics de l'Himalaya au littoral de l'océan indien, si densément peuplée et si diversifiée qu'il impressionne et envoûte depuis toujours.

Début à 18h30, participation pour toute la saison de 10 € (13 conférences).

## Les Jeunes Néo Aquitains s'Engagent

Nous sommes à la recherche de 6 jeunes de 18/30 ans pour participer aux rencontres des JNAE, qui auront lieu du 18 au 20 octobre en Corrèze. Cette année la thématique est « les migrations ». Le week-end entier est gratuit (du bus jusqu'à l'hébergement).

Contactez-nous au 05.53.77.05.30 ou par courriel [aduarte@laligue47.org](mailto:aduarte@laligue47.org)



Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne, Fédération des Œuvres Laiques  
108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 30 Télécopie : 05 53 77 05 37  
Mail : [contact@laligue-fo47.org](mailto:contact@laligue-fo47.org)



**Heures d'ouverture:**  
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 13h30-18h  
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h